



## Commune de BROCHON

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **SÉANCE DU 08 JUILLET 2021 À 18H30**

Date de convocation : 30 juin 2021

**PRÉSENTS** : Mmes Véronique BARDET, Djamila GHAMMAD, Martine POTOT,  
Martine FILLOD  
MM. Dominique DUPONT, Olivier GAUGRY, Mathieu ANDRÉ, Joffrey  
LAMBERT, Philippe SOVCIK, André GEOFFROY

**ABSENT EXCUSÉ** :  
Madame Fabienne NIGAUD pouvoir à Dominique DUPONT  
Monsieur Joël JALLET pouvoir à Dominique DUPONT  
Monsieur Philippe DIDIER pouvoir à André GEOFFROY  
Monsieur Denis DERREZ pouvoir à Martine POTOT

**ABSENT** :  
Monsieur Brahim EL GARTI

A été nommé **secrétaire de séance** : Madame Martine FILLOD

---

### **Début de séance : 18h30**

#### **1- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 6 mai 2021 :**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 6 mai 2021.

*Pour : 14 contre : 0 abstention : 0*

#### **2- Décision du maire prise par délégation**

Signature d'un bail à ferme à long terme avec le Domaine du Clos St Louis Earl pour une parcelle de terre à vigne pour une superficie estimée à 1a30.

#### **3- Création de la CLSPR (Commission Locale des Sites Patrimoniaux)**

A compter de la publication de la décision de classement d'un site patrimonial remarquable (SPR), il est institué une commission locale du SPR.

La commission locale du SPR est composée de :

##### **1) Membres de droit :**

- Monsieur le Maire de Brochon, Président de la commission
- Monsieur le Préfet de Côte d'Or, ou son représentant

- Madame la directrice régionale des affaires culturelles ou son représentant
- Monsieur l'architecte des bâtiments de France de Côte d'Or, ou son représentant

## 2) Membres nommés répartis dans 3 collèges paritaires :

- Collège des élus désignés par le conseil municipal en son sein

Il est proposé de désigner deux représentants du Conseil.

--- Titulaire 1 : Olivier GAUGRY

--- Suppléant 1 : André GEOFFROY

Le suppléant siège en cas d'absence ou d'empêchement du titulaire.

- Collège des Représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine : Nommés par l'autorité compétente après avis favorable du Préfet de Côte d'or en date du 25/06/2021

--- Titulaire 1 : Mme Sophie BOILLOT

--- Suppléant 1 : Mme Laurence CLUCHIER

- Collège des Personnalités qualifiées : Nommés par l'autorité compétente après avis favorable du Préfet de Côte d'or en date du 25/06/2021

--- Titulaire 1 : M. Claude REMY

--- Suppléant 1 : Mme Virginie JEANNIN

La commission locale instituée approuvera un règlement qui fixera ses conditions de fonctionnement.

*Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0*

## **4- Approbation de la modification simplifiée n°3 du PLU**

Le projet de modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de BROCHON et l'exposé de ses motifs, a été porté à la connaissance du public, par avis de mise à disposition en date du 05/06/2021, en vue de lui permettre de formuler des observations pendant un délai d'un mois préalablement la convocation du conseil municipal.

Après avoir examiné les observations du public formulées durant la mise à disposition au public qui s'est déroulée du 05/06/2021 au 05/07/2021 ;

Considérant que les résultats de la mise disposition du public ne conduisent pas à apporter de modifications au dossier de modification simplifiée ;

Considérant que le projet de modification simplifiée du P.L.U. tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé, conformément aux articles susvisés du Code de l'Urbanisme ;

*Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0*

## **5- ONF – Etat d'assiette des coupes 2022**

La délibération sera présentée en septembre.

## **6- Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières**

### **CONSIDERANT :**

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,
- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,
- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin 2021 :

### **EXIGE :**

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

### **DEMANDE :**

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

*Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0*

## **7- Informations**

- Synthèse GRDF pour l'année 2020
- Manifestation du 14 Juillet :
  - 21h30 Retraite aux flambeaux : Rassemblement devant la mairie de Brochon pour la distribution des lampions
  - 22h30 Feu d'artifice
- Remise de calculatrices des futurs collégiens le Jeudi 26 août
- Inauguration de la Mairie le Samedi 28 Août

- La Communauté de Communes effectuera des travaux sur le réseau d'eau :
  - Rue de l'Eglise (août)
  - Rue du Rapitot (après les vendanges)
  - Impasse de la Coutreuil
  - Place Jolyot de Crébillon
- Les travaux de la société Noirot sont prévus :
  - en Août pour la Cour de la Maison Hourlier
  - en Octobre, après les vendanges, pour les travaux rue du Rapitot et rue de la Maladière
- Le Marathon des Grands Crus est repoussé au 17 octobre. Nous sommes à la recherche de bénévoles.
- Point sur :
  - Tribunal des Baux ruraux
  - Orage

### **8 – Remerciements**

Remerciement des associations pour l'attribution des subventions :

- Amicale de Pétanque
- Brochon Sport et Détente
- Comité FNACA
- La passerelle
- Les Amis du Château Stephen Liégeard : l'association a pris la décision de fixer le tarif d'entrée aux visites du château à 3€ pour les habitants de Brochon au lieu des 5€ pour le tarif habituel. L'entrée reste gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.
- Les Conciliateurs de Justice
- Les Notes Vertes
- Musique au Chambertin
- Music City Free
- St Symphorien

**Fin de séance : 20H30**